

## CFDT CFTC CGT FSU UNSA

### Les ministres passent, les revendications restent !

**Le jeudi 11 février était examiné en séance publique au Sénat, le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Ce projet de loi sorti de l'Assemblée nationale avec quelques avancées a été considérablement affaibli suite à l'examen en commission de la culture du Sénat. La droite sénatoriale a méthodiquement détricoté le projet de texte.**



Un rassemblement devant le Sénat a réuni près de deux cents agents du ministère. Ils venaient de secteurs tels les écoles nationales supérieures d'arts, les conservatoires nationaux supérieurs, les écoles nationales supérieures d'architecture, les musées, les centres de recherche, les bibliothèques, les archives, l'archéologie, les monuments historiques, l'administration centrale, les directions régionales des affaires culturelles, les établissements publics, les services à compétence nationale. Il y avait même nos chers retraités du ministère. Si la majorité venaient de l'Île-de-France, beaucoup ont fait le déplacement de différentes régions :

Picardie, PACA, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté, Centre, Poitou-Charentes, Normandie, Pays-de-La-Loire, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-De-Calais, Rhône-Alpes, Auvergne, Aquitaine, Limousin. Ils ont manifesté leurs ambitions d'un service public culturel au service de tous sur l'ensemble du territoire et toute leur attention aux différentes évolutions du projet de loi.

Alors que l'ensemble des sénateurs de la commission de la culture du Sénat avait été préalablement invités à exposer aux personnels ainsi rassemblés leur point de vue, seuls cinq sénateurs sont venus à leur rencontre. Marie-Christine Blandin et Corinne Bouchoux du groupe "écologiste", Pierre Laurent, Brigitte Gonthier-Maurin et Christine Prunaud du groupe "communiste républicain et citoyen" ont fait part de leurs travaux. Ils sont aussi venus apporter leur soutien aux personnels et aux professionnels et exprimer leur volonté de travailler encore plus avec les organisations syndicales en vue de la seconde lecture du projet de loi. Ils ont tenu aussi à rappeler leur souci constant de défendre l'intérêt général.

Alors que ce projet de loi aura épuisé deux ministres, un remaniement ministériel est venu ajourner la fin de la séance vers 16h. Ce n'est que le lendemain que la séance a pu reprendre avec Audrey Azoulay, nouvellement nommée.

Cette mobilisation à l'appel des organisations CFDT, CFTC, CGT, FSU et UNSA est un succès. Il a montré que les personnels du ministère, malgré un contexte difficile et un projet de loi pas toujours très lisible, sont déterminés à porter de fortes ambitions pour un service public culturel au service de tous sur l'ensemble du territoire. Ils sont bien conscients des enjeux du projet de loi et se sont donnés rendez-vous pour la seconde lecture.



Si ce rassemblement est un succès intersyndical, il n'en reste pas moins qu'il n'est qu'une étape dans notre mobilisation. La réforme territoriale, les suppressions d'emplois et la situation dégradée des carrières des personnels nous encouragent à poursuivre le rassemblement de toutes nos forces pour imposer nos ambitions communes d'un service public culturel au service de tous.

Les organisations syndicales CFDT CFTC CGT FSU Solidaires et UNSA du Ministère de la Culture ont pris date pour se rencontrer à nouveau et poursuivre leurs travaux relatifs à une mobilisation commune.

**Tous ensemble !**